



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### organisation

Question écrite n° 22142

### Texte de la question

M. Dominique Dord interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la décentralisation et la déconcentration. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont, selon elle, s'agissant des missions dont son ministère a actuellement la charge : celles qui doivent rester de la compétence de l'État ; et celles qui pourraient utilement être transférées aux collectivités territoriales. S'agissant des premières missions, étatiques, il lui demande de préciser : celles qui ont vocation à demeurer gérées à l'échelon central ; et celles qui pourraient utilement être déconcentrées. S'agissant des secondes missions, susceptibles d'être décentralisées, il lui serait reconnaissant de préciser quel niveau de collectivités territoriales lui semble le plus approprié.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Dord](#)

**Circonscription :** Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22142

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Égalité des territoires et logement

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3204

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)